

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

Le neuvième jour du mois de juin deux mille-vingt-deux se tenait, à 18h40, à la Caserne de Normandin, une assemblée régulière du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale G.E.A.N.T..

SONT PRÉSENTS :

Mme Isabelle Thibeault, présidente et représentante d'Albanel
M. Vincent Beckert, représentant de Girardville
M. Daniel Boisclair, vice-président et représentant de la Ville de Normandin
Mme Carole Bouchard, représentante de Saint-Edmond-les-Plaines
M. Léon-Paul Darveau, représentant de Saint-Thomas-Didyme

SONT AUSSI PRÉSENTS :

Mme Lyne Groleau, directrice générale
Mme Nadia Genest, greffière-trésorière

1.- Ouverture de la séance

M. Daniel Boisclair souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'administration ainsi qu'aux personnes-ressources.

2.- Administration

2.1) Revue de l'ordre du jour et insertion des affaires nouvelles

64-06-2022

Il est proposé par Mme Carole Bouchard, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le Conseil administration de la Régie intermunicipale GÉANT accepte l'ordre du jour tel que présenté, et en y laissant la possibilité d'y ajouter des sujets.

2.2) Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2022

65-06-2022

Il est proposé par M. Léon-Paul Darveau, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'exempter la lecture et d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mai 2022.

2.3) Suivi au procès-verbal

Aucun

2.4) Déclaration des conflits d'intérêts

M. Vincent Beckert déclare qu'il est pompier à la Régie.

2.5) Liste des comptes de mai 2022

CONSIDÉRANT QUE le comité des finances a analysé tous les comptes de mai 2022 lors d'une rencontre distincte à cette fin et que le tout est à la satisfaction des représentants dudit comité;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'accepter les comptes du mois de mai 2022, et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels;

66-06-2022

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Léon-Paul Darveau, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration approuve et entérine le paiement des salaires, des comptes de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de mai 2022 pour un montant de 89 891.89 \$. Le tout, tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil d'administration de la susdite Régie Intermunicipale, après avoir été soigneusement vérifiées par le comité des finances.

2.6) États financiers au 30 avril 2022

La greffière-trésorière présente les états financiers au 30 avril 2022.

La présidente arrive à 18h50 et prend la relève du vice-président, M. Daniel Boisclair.

2.7) Regroupement de services TI – Suivi

ATTENDU QUE le regroupement de services informatiques avec l'ensemble des municipalités de la MRC Maria-Chapdelaine va être effectif au cours des prochaines semaines;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale GEANT bénéficie par l'infrastructure de la caserne de Normandin au service depuis plusieurs années;

ATTENDU QU'il est important de protéger les équipements et les données informatiques de la Régie;

ATTENDU QUE la Régie intermunicipale GEANT est consciente de l'importance de la cybersécurité et souhaite poursuivre ces démarches pour réduire les risques;

67-06-2022

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Vincent Beckert, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents

QUE le conseil de la Régie intermunicipale de GEANT confirme son intention d'adhérer au nouveau projet de regroupement des services informatiques et à la mise en place de mesures afin d'améliorer la cybersécurité.

2.8) Modification - Assurances

ATTENDU QUE la Régie offre des services rendus aux municipalités participantes dans les divisions, administration, eau potable, eaux usées et en Urbanisme & Environnement;

ATTENDU QUE la Régie doit inclure de nouvelles protections pour les responsabilités supplémentaires;

68-06-2022

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Carolle Bouchard, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser le paiement de 2 360.94 \$ à la FQM Assurances pour l'ajout de nouvelles responsabilités dans les nouveaux objets.

3.- Direction générale

3.1) Structure salariale

Le sujet est reporté après la séance. La présidente et la directrice générale avisent que M. Beckert et Mme Genest qu'ils sont en conflits d'intérêts dans le dossier.

3.2) Directeurs - nomination

CONSIDÉRANT QUE M. Réjean Hudon n'est pu directeur général par intérim dans la municipalité de St-Thomas-Didyme;

CONSIDÉRANT QUE Mme Marie-Lou Darveau, nouvellement directrice générale de la municipalité de St-Thomas-Didyme, est intéressée par les trois postes de directrice de division, tel que l'Urbanisme & Environnement, Eau potable et Eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE Mme Darveau est disponible pour prendre de nouvelles responsabilités à compter du 1^e septembre 2022;

69-06-2022

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Daniel Boisclair, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents

DE destituer M. Réjean Hudon, directeur des divisions – Eau potable et Eaux usées au 1^e septembre 2022;

DE destituer M. Denis Desmeules, directeur de division – Urbanisme & Environnement au 1^e septembre 2022;

DE nommer Mme Marie-Lou Darveau au poste de directrice de division :

- Eau potable;
- Eaux usées;
- Environnement et urbanisme;

DE rémunérer Mme Marie-Lou Darveau, aux mêmes conditions que M. Desmeules et M. Hudon le sont présentement.

4.- Sécurité Incendie

4.1) Statistiques du service incendie

Le rapport des statistiques du service incendie est déposé aux administrateurs.

- Il a eu 26 interventions du 1^e janvier au 31 mai 2022 comparativement à 30 interventions en 2021;
- Au 31 mai 2022, il a eu 1 327 visites résidentielles et 32 visites commerciales d'effectuer dans les cinq municipalités;
- Un total de 125 heures de bénévolat a été effectué par nos pompiers pour différents.

4.2) Funérailles à M. Dominic Jean

La greffière-trésorière dépose un bilan des funérailles.

4.3) Paiement – Camion-échelle

ATTENDU QU'un appel d'offres a été affiché sur le site SEAO pour l'acquisition d'un camion-échelle usagé;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions s'est tenue le 10 juin 2021 et a procédé à l'analyse de la soumission déposée;

ATTENDU QUE l'adjudication du contrat d'acquisition d'un camion-échelle usagé a été acceptée par la résolution 28-06-2021;

ATTENDU QUE le contrat a été obtenu par la compagnie Techno Feu inc. au montant de 628 740.79 \$ taxes incluses;

ATTENDU QUE le camion-échelle est disponible et fonctionnel chez Techno Feu inc;

ATTENDU QU'il y a des accessoires qui sont présentement en rupture de stock;

70-06-2022

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M Daniel Boisclair, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QU'un montant de 20 000 \$ taxes non-comprises soit retenu sur le paiement jusqu'à la livraison et l'installation complète des accessoires;

D'autoriser le paiement pour un montant de 526 850.00 \$ taxes non-incluses, lors de la réception du camion-échelle à la Caserne de Normandin.

4.4) Demande aide financière – Nouvelle caserne

ATTENDU QU'en avril 2021, la firme d'architectes Gosselin & Fortin dépose une étude de faisabilité pour la Caserne de Normandin;

ATTENDU QUE la caserne actuelle a des rénovations majeures à effectuer. Sa transformation pour se conformer aux exigences seraient difficiles à effectuer vue la configuration des pièces et sa structure;

ATTENDU QUE la firme recommande fortement la construction d'un nouveau bâtiment qui répondrait aux besoins actuels et futurs de la Régie;

71-06-2022

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par M. Daniel Boisclair, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

QUE le conseil d'administration de la Régie autorise le dépôt de la demande d'aide financière;

QUE la Régie intermunicipale GEANT a pris connaissance du guide de PRACIM et qu'elle s'engage à respecter toutes les conditions qui s'appliquent à elle;

QUE la Régie intermunicipale s'engage, si elle obtient une aide financière pour son projet, à payer sa part des coûts admissibles à celui-ci ainsi que les coûts d'exploitation continue et d'entretien du bâtiment subventionné;

QUE la Régie intermunicipale confirme, si elle obtient une aide financière pour son projet, qu'elle assumera tous les coûts non admissibles au PRACIM associés à son projet, y compris tout dépassement de coûts.

4.5) CNESST

La directrice générale mentionne qu'il y a des rencontres régulières avec les responsables de la CNESST.

5.- Sécurité civile

5.1)

6.- Administration

7.- Urbanisme et environnement

7.1)

8.- Assainissement des eaux usées et Exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable

8.1) Soumissions – Acquisition tablettes GO infra

ATTENDU QU'une aide financière a été octroyée dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité pour les 5 municipalités ainsi que la Régie;

ATTENDU QUE l'offre du Groupe AZIMUT inc. a été acceptée par la résolution 55-09-2021;

ATTENDU QU'il est prévu dans le programme d'aide financière que chaque municipalité et le service incendie possède leur propre tablette avec l'application Goinfra;

72-06-2022

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Léon-Paul Darveau, et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'accepter la soumission d'achat des tablettes et la formation GOinfra inclus dans la soumission d'AZIMUT, solutions géomatiques # 2022-FOR-681 pour un montant de 5 210.00 \$ taxes non-incluses.

8.2) Sommaire décisionnel

ATTENDU QUE M. Réjean Hudon, directeur – Division EAUX a déposé aux membres du conseil d'administration un suivi mensuel et ses recommandations pour le bon fonctionnement des Divisions EAUX;

ATTENDU QUE les employés des Divisions EAUX doivent emprunter les outils et les équipements à chaque municipalité où ils effectuent leurs tâches;

ATTENDU QU'il n'y a pas de poste budgétaire de disponible pour ces acquisitions dans les objets « Assainissement des eaux usées et Exploitation du système d'approvisionnement et de distribution de l'eau potable »;

73-06-2022

Il est proposé par M. Daniel Boisclair, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents :

D'autoriser l'acquisition des équipements suivants;

- Remplacement d'un portable, environ 1 300 \$;
- Acquisition auprès du service incendie d'un détecteur de gaz, environ 1 1187 \$;
- Acquisition d'équipements tel que la soumission de Produits BCM # 359678, de 2 155 \$ taxes non-incluses;
- Acquisition d'instruments de mesure PH et de température tel que la soumission de Groupe LD #105206, de 685 \$ taxes non-incluses;
- Acquisition d'analyseurs et de colorimètre tel que la soumission de VEOLIA # 22002015 SQ 05000, de 1 172.97 \$;
- Acquisitions d'outils portables tel que la soumission de Service d'outillage Normandin inc # 1-480429, de 2 937.81 \$;

D'autoriser la trésorière à facturer les présentes acquisitions aux municipalités participantes, tels que Girardville, St-Edmond-les-Plaines, Normandin et St-Thomas-Didyme selon la population et la richesse foncière.

9.- Sécurité et Bien-être du milieu de vie

9.1)

10.- Affaires nouvelles

10.1)

11.- Correspondance

11.1) MRC Maria-Chapdelaine – Entente intermunicipale avec la Régie GEANT – ajout d'un nouvel objet

La correspondance est déposée aux archives.

11.2) Municipalité de St-Thomas-Didyme – Entente intermunicipale avec la Régie GEANT – ajout d'un nouvel objet

La correspondance est déposée aux archives.

11.3) Municipalité de St-Thomas-Didyme – Nomination inspecteur

La correspondance est déposée aux archives.

11.4) Ministère de la Sécurité publique – Soutien Funérailles Lt Dominic Jean

La correspondance est déposée aux archives.

11.5) CPD des Plaines boréales – Réponse à votre demande d'aide financière

La correspondance est déposée aux archives.

**11.6) Régie intermunicipale de sécurité incendie secteur Sud – Motion de sympathies
Décès de M. Dominic Jean**

La correspondance est déposée aux archives.

12.- Période de questions

Aucune.

13.- Prochaine séance

La prochaine assemblée est le 12 juillet 2022 à 18h30 à la Caserne de Normandin.

13.- Levée de l'assemblée régulière

74-06-2022

Il est proposé par Mme Carolle Bouchard, appuyé et résolu à l'unanimité des membres présents que l'assemblée soit close à 19h30.

Nadia Genest
Greffière-trésorière

Isabelle Thibeault
Présidente

Je, Isabelle Thibeault, présidente, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Isabelle Thibeault
Présidente